



VERSEMENT 1273 W

Description globale : Surveillance de l'opinion publique et des mouvements sociaux au plan départemental

Dates extrêmes : 1935 - 1988

Importance matérielle : 47 articles ; 0, 60 ml

Service producteur : Ministère de l'Intérieur, Direction départementale des Renseignements Généraux

Service versant :

Date d'entrée : mai 2001

Communicabilité maximum : 60 ans

Début communicabilité : 01.01.2008

Fin communicabilité : 01.01.2049

Date de rédaction du bordereau : octobre 2001

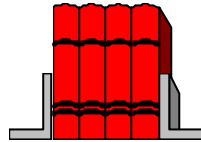
N° d'entrée : 53864

Cote de l'inventaire : 1AD10 932

La communicabilité des documents est indiquée en fonction des délais spécifiés par la loi Archives n° 79-18 (30 ans, 60 ans, 100 ans à compter de la date du document, 120 ans ou 150 ans à compter de la date de naissance de la personne). Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Certains dossiers sont communicables immédiatement, que ce soit au titre de la loi n° 78-753 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs, ou au titre de la loi Archives n° 79-10 et pour lesquels le délai de 30 ans est écoulé.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.



PRESENTATION

Si l'Ancien régime n'a pas méconnu les activités de surveillance de l'état de l'opinion, notamment par le biais du "cabinet noir", chargé de l'interception des correspondances privées, c'est au Consulat et à l'Empire que l'on doit la naissance du premier service organisé en charge de la police de renseignement. L'une des six divisions du ministère de la police générale, dirigé par Fouché, est chargée de la sûreté générale et de la police secrète. Après la chute de Napoléon I^{er}, la police de renseignement connaît peu d'évolutions notables jusqu'au second Empire.

Ce régime décide de développer cette fonction en s'appuyant sur la police spéciale des chemins de fer, dont la création avait été décidée par la Monarchie de Juillet afin d'organiser la sécurité des voyageurs dans ce nouveau moyen de locomotion. Les décrets impériaux du 22 février et du 15 décembre 1855 créent trente commissaires spéciaux de police qui résident aux extrémités ou aux points intermédiaires importants des réseaux ferrés. Ces fonctionnaires sont chargés non seulement de la répression des infraction de droit commun, mais aussi de la surveillance de l'état de l'opinion quant aux questions politiques, économiques et sociales. Rattachés au ministère de l'Intérieur, ces commissaires spéciaux constituent la première implantation territoriale stable de la police de renseignement.

L'outil mis en place par le second Empire sera maintenu et même renforcé par la troisième République. C'est à ce régime que l'on doit l'installation d'un commissaire spécial dans chaque chef-lieu de département, par circulaire du 17 janvier 1894 : le maillage territorial initié par Napoléon III est ainsi complété. De nouvelles et importantes missions sont également confiées à ce service de police : le contre-espionnage interne, dont l'armée est dessaisie à la suite de l'affaire Dreyfus, par décret du 1^{er} mai 1899 ; la surveillance des jeux, par décret du 18 mai 1909 ; enfin la police de l'air et des aérodromes, par décret du 15 juin 1930. On doit enfin à la troisième République l'apparition de l'appellation "Renseignements généraux", employée pour la première fois dans une circulaire de 1907 et la création, par décret du 26 avril 1937, d'une direction des services de renseignements généraux.

La loi du 23 avril 1941, qui met en place les structures de la police nationale telles qu'elles existent encore de nos jours, crée un service des renseignements généraux rattaché à la direction générale de la police nationale. Les prérogatives de ce service sont confirmées par le gouvernement de Vichy. L'ordonnance du 16 novembre 1944, manifestant la reprise en mains de la police nationale par les autorités de la France libre, confirme l'existence d'une direction des renseignements généraux, désormais distincte de la nouvelle direction de la surveillance du territoire.

La cinquième République est à l'origine de l'appellation actuelle de direction centrale des renseignements généraux, qui désigne, depuis un arrêté du 16 octobre 1968, le service chargé de la police de renseignement. Celui-ci connaît des modifications dans la répartition de ses missions : une circulaire du 10 novembre 1972 érige la police de l'air et des frontières en service autonome. Ses compétences territoriales sont étendues aux départements et territoires d'outre mer par circulaire interministérielle du 21 mars 1979.

Depuis janvier 1995, après la cessation de la surveillance des activités des partis politiques, les Renseignements Généraux sont dorénavant chargés de la recherche et de la centralisation des renseignements destinés à informer le gouvernement, afin de concourir à la sécurité intérieure et à la défense des intérêts fondamentaux de l'Etat.

Ce versement concerne la surveillance de l'opinion publique à travers la presse locale et les enquêtes par sondages. On trouvera également le suivi des mouvements sociaux dans le département.



PLAN DU BORDEREAU

N° Articles	Description	Dates extrêmes
1 – 12	Organes de presse locaux disparus	1935 - 1975
13 - 32	Suivi des mouvements sociaux nationaux au plan départemental dans les secteurs public et privé	1945 - 1988
33 - 47	Sondages d'opinion, mise en œuvre et résultats	1962 - 1966

1273 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communicabilité
1 - 12	Organes de presse locaux disparus Dossier-type : correspondance administrative, note de renseignement, note d'information, note manuscrite, coupure de presse, documentation 1 L'Aube 2 L'Aube ouvrière 3 L'Aube républicaine 4 Le Courrier champenois 5 L'Echo nogentais 6 Le Journal de l'Aube 7 Le Petit Troyen 8 Le Progrès 9 Le Régional 10 Le Travailleur libre 11 Le Réveil de l'Aube 12 La Tribune de l'Aube	1935 - 1975 1945 - 1956 1945 - 1975 1935 - 1949 1954 1947 - 1956 1956 1945 - 1957 1948 1946 - 1973 1948 - 1950 1944 - 1947 1945 - 1954	01.01.2017 01.01.2035 01.01.2010 01.01.2015 01.01.2017 « 01.01.2018 01.01.2009 01.01.2034 01.01.2011 01.01.2008 01.01.2015
13 - 32	Suivi des mouvements sociaux nationaux au plan départemental dans les secteurs public et privé Dossier-type : correspondance administrative, note de renseignement, note d'information, note manuscrite, coupure de presse, documentation, tract, télégramme, statistiques 13 De la Libération à la veille de mai 1968 14 De mai 1968 à mai 1969 15 Année 1970 16 Année 1971 17 Année 1972 18 Année 1973 19 Année 1974 20 Année 1975 21 Année 1976 22 Année 1977 23 Année 1978 24 Année 1979 25 Année 1980 26 Année 1981 27 Année 1982 28 Année 1983 29 Année 1984 30 Année 1985 31 Année 1986 32 Année 1987	1945 -- 1988 1945 - 1967 1968 - 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 - 1988	01.01.2028 01.01.2030 01.01.2031 01.01.2032 01.01.2033 01.01.2034 01.01.2035 01.01.2036 01.01.2037 01.01.2038 01.01.2039 01.01.2040 01.01.2041 01.01.2042 01.01.2043 01.01.2044 01.01.2045 01.01.2046 01.01.2047 01.01.2049
33 - 47	Sondages d'opinion, mise en œuvre et résultats Dossier-type : correspondance administrative, note manuscrite, coupure de presse, documentation, télégramme, statistiques, cartes perforées, fiches nominatives de sondage 33 L'Europe 34 Elections cantonales des 8 et 15 mars 1964	1962 -- 1966 1962 - 1963 1964	01.01.2024 01.01.2025

1273 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communnicabilité
33 - 47	Sondages d'opinion, mise en œuvre et résultats (suite) Dossier-type : correspondance administrative, note manuscrite, coupure de presse, documentation, télégramme, statistiques, cartes perforées, fiches nominatives de sondage	1962 -- 1966	
35	Les regroupements de communes	1964	01.01.2025
36	Grèves du 11 décembre 1964	«	«
37	Les congés payés	1964 - 1965	01.01.2026
38	Les jeunes et le service militaire	1965	«
39	L'audience des actualités télévisées régionales	«	«
40	Les vacances des aubois	1965	«
41	L'abstentionnisme électoral	«	«
42	Le journal télévisé régional de Champagne-Ardenne	«	«
43	Elections du président de la république du 5 décembre 1965 : sondages des 13 et 14 octobre 1965	«	«
44	Idem : sondages du mois de novembre 1965	«	«
45	Idem : sondages du mois de décembre 1965 (premier tour)	«	«
46	Idem : sondages du mois de décembre 1965 (second tour)	«	«
47	Rôle de l'O.T.A.N.	1966	01.01.2027